

Nievroz

www.ville-nievroz.fr

entre terre et eau



GUIDE PRATIQUE **2024**

CALENDRIER 2024 DE COLLECTE DES DÉCHETS

COMMUNE DE **NIÉVROZ**



● Collecte des ordures ménagères ● Collecte du tri ● Jours fériés (pas de collecte)

Création : Ressources Pédagogiques | Crédits photo : iStock, Adobe stock, Freepress

POUBELLES GRISES
ORDURES MÉNAGÈRES
MERCREDI
1 SEMAINE SUR 2

CE QUI RESTE APRÈS AVOIR FAIT LE TRI : restes alimentaires, poussières, les papiers non recyclables...
Les déchets déposés dans le bac gris doivent être conditionnés dans des sacs fermés hermétiquement.

Les couvercles doivent être fermés.
Les déchets posés au sols ne sont pas collectés.
Les bacs doivent être sortis la veille du jour de collecte après 19h et rentrés le jour de la collecte.

ATTENTION

- Les collectes d'ordures ménagères (bacs gris) du 1^{er} mai et 25 décembre sont respectivement avancées au mardi 30 avril et au mardi 24 décembre.
- La collecte du tri du mercredi 8 mai est avancée au mardi 7 mai.

POUBELLES JAUNES
TRI
MERCREDI
1 SEMAINE SUR 2

TOUS les emballages en carton, plastique et métal
TOUS les papiers (sauf mouchoirs, nappes, essuie-tout...)
Les déchets recyclables déposés dans le bac jaune doivent être déposés en vrac et non conditionnés dans un sac.

? Pour toute autre question, vous pouvez joindre la 3CM

Par téléphone au 04 78 06 39 37 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Par mail à l'adresse infos@3cm.fr
Sur le site web www.3cm.fr

En vous rendant à l'accueil :
ZAE CAP & CO
485 rue des valets
01120 Montluel



SALLE DES FÊTES : conditions d'utilisation

La salle des fêtes est mise à la disposition des associations les soirs de semaine pour la pratique de différentes activités (gymnastique d'entretien, danses sportives,...). Notre secrétariat assure le suivi des locations (remises des clés,

états des lieux, contrôles divers...) et veille également à la propreté des lieux.

La salle des fêtes n'est pas louée aux personnes extérieures au village sauf si elles sont parrainées par un habitant de la commune. Le par-

rainage est limité à une seule fois par an et par famille.

La salle des fêtes est louée sur l'ensemble du week-end mais la manifestation est autorisée uniquement le samedi soir.

TARIFS 2024	Habitants	Associations	Extérieurs parrainés
Grande salle première utilisation dès la seconde utilisation	310 euros 1.000 euros	75 euros 150 euros	1000 euros
Petite salle première utilisation dès la seconde utilisation	100 euros 150 euros	15 euros	
Matériel de sonorisation	76 euros	76 euros	230 euros
Enceintes seules	gratuit	gratuit	gratuit
Camping (par jour)	500 euros	250 euros	750 euros

Pour les réunions, assemblées générales ou manifestations ne nécessitant que l'utilisation du micro, la sonorisation sera mise à disposition gracieusement.

CIMETIÈRE : tarifs appliqués pour les concessions

La commune dispose de concessions simples et de cases de colombarium.

Les concessions simples (2 places) peuvent être louées pour :

- 15 ans au prix de 120 euros,
- 30 ans au prix de 190 euros,
- 50 ans au prix de 230 euros.

Les cases du colombarium sont disponibles pour une durée de 15 ans au prix de 200 euros. Pour le "Jardin du souvenir" : merci de vous adresser en mairie pour plus de renseignements.

MANIFESTATIONS LOCALES

JANVIER

7 janvier	Épiphanie	SOUTIEN PAROISSIAL	Salle de catéchisme
12 janvier	Vœux du Maire	MUNICIPALITÉ	Grande salle des fêtes
27 janvier	Soirée théâtre	COMITÉ DES FÊTES	Grande salle des fêtes
28 janvier	Tirage des rois et AG	ANCIENS COMBATTANTS	Petite salle des fêtes

FÉVRIER

3 février	AG	STE DE PÊCHE	Petite salle des fêtes
3 février	Vente de boudins	STE DE CHASSE	Local des associations

MARS

3 mars	Thé dansant	ANCIENS COMBATTANTS	Grande salle des fêtes
9 mars	Cuisse de bœuf	CLUB CANIN JONS-NIÉVROZ	Grande salle des fêtes
9 mars	Carnaval	COMITÉ DES FÊTES	Place Aristide Briand
16/17 mars	Weekend tartes	SOU DES ÉCOLES	Local des associations
23 mars	Atelier jeux de société	PARENTS D'ÉLÈVES	Petite salle des fêtes

AVRIL

6-14 avril	Safari grosses truites	STE DE PÊCHE	Lac des Pyes
7 avril	Chasse aux œufs	PARENTS D'ÉLÈVES	Centre village
7 avril	Exposition peinture	COMITÉ DES FÊTES	Gde/Pte salle des fêtes
21 avril	Thé dansant	SOLEIL D'AUTOMNE	Grande salle des fêtes

MAI

4/5 mai	Animation Soirée	RIDERS COUNTRY	Gde/Pte salle des fêtes
8 mai	Commémoration	ANCIENS COMBATTANTS	Monument aux Morts
8 mai	Vin d'honneur	ANCIENS COMBATTANTS	Petite salle des fêtes
18 mai	Repas dansant	CLASSES EN 4	Grande salle des fêtes
25 mai	Concert	EIME	Grande salle des fêtes
25 mai	Atelier Vélos Fleuris	PARENTS D'ÉLÈVES	Petite salle des fêtes

JUIN

1/2 juin	US Festival	RIDERS COUNTRY	Gde/Pte salle des fêtes
9 juin	Élections européennes	MUNICIPALITÉ	Gde/Pte salle des fêtes
15 juin	Gala de danse	TEN'DANCE	Grande salle des fêtes
16 juin	Paëlla	ANCIENS COMBATTANTS	Camping

MANIFESTATIONS LOCALES

JUIN

22 juin	Gala de danse	CLUB LOISIRS POUR TOUS	Grande salle des fêtes
28 juin	Kermesse	PARENTS D'ELEVES	Ecole
29 juin	AG	RIDERS COUNTRY	Petite salle des fêtes
29 juin	Journée dansante	COMITÉ DES FÊTES	Camping

JUILLET

6 juillet	Estivale Niévrande	MUNICIPALITÉ	Camping
11 juillet	Collecte de sang	EFS	Grande salle des fêtes
14 juillet	Commémoration	ANCIENS COMBATTANTS	Monument aux Morts
14 juillet	Journée champêtre	ANCIENS COMBATTANTS	Camping
20 juillet	Repas champêtre	STE DE CHASSE	Grande salle des fêtes

SEPTEMBRE

7 septembre	Inscriptions	TEN'DANCE	Salle Henri Dunant
7/8 septembre	US Festival	RIDERS COUNTRY	Gde/Pte salle des fêtes
15/16 septembre	Interclub	ANSN	Camping et Stade Naut.
29 septembre	Farfouille	COMITÉ DES FÊTES	Camping

OCTOBRE

5-13 octobre	Safari grosses truites	STE DE PÊCHE	Lac des Pyes
12 octobre	Opération Niévroz Propre	MUNICIPALITÉ	Mairie
12 octobre	Soirée théâtre	COMITÉ DES FÊTES	Grande salle des fêtes
19 octobre	Atelier Halloween	PARENTS D'ÉLÈVES	Petite salle des fêtes
20 octobre	Courses des barques	ANSN	Camping et Stade Naut.

NOVEMBRE

11 novembre	Commémoration	ANCIENS COMBATTANTS	Monument aux Morts
11 novembre	Vin d'honneur + Banquet	ANCIENS COMBATTANTS	Gde/Pte salle des fêtes
21 novembre	Beajolais Nouveau	ANCIENS COMBATTANTS	Grande salle des fêtes
23 novembre	Loto	SOU DES ÉCOLES	Grande salle des fêtes

DÉCEMBRE

7 décembre	Sons et lumières	INTER ASSOCIATIONS	Gde/Pte salle des fêtes
15 décembre	Repas du 3^{ème} âge	MUNICIPALITÉ	Grande salle des fêtes
21 décembre	Préparation des colis de Noël	MUNICIPALITÉ	Gde/Pte salle des fêtes
31 décembre	Réveillon	RIDERS COUNTRY	Grande salle des fêtes



ANCIENS COMBATTANTS

PFITZENREITER Luc
lucflonaky@gmail.com

AOC CÔTIÈRE

ZARELLA Christophe
ymarszalek@hotmail.com

CLUB CANIN JONS-NIEVROZ

VINCENT Joséphine
clubcanin.jonsnievroz@aol.com

CLUB ANSN

MARTINEZ Enriquer
enriquema25@hotmail.fr

CLUB DU 3^{ème} ÂGE Soleil d'Automne

VAUJANY Monique
clubsoleil01@orange.fr

COMITÉ DES FÊTES

ZARRELLA Christophe
nievrozcdf@gmail.com

FOOTBALL CLUB LE LUÉNAZ

FURIOLI France
fc.cotiere.luenaz@gmail.com

PARENTS D'ÉLÈVES

PONTAL Jeanne
parents.eleves.nievroz@gmail.com

PATCHWORK ET POINTS COMPTES

GUEUGNEAU Sylvie
04 72 25 76 29

RIDERS COUNTRY ROAD

HALEGUA Philippe
haleguap@yahoo.com

SOCIÉTÉ DE CHASSE

ESSERTIER Sylviane
s.essertier@laposte.net

SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE NIEVROZ

LOPEZ François
francoislopez@bbox.fr

SOU DES ÉCOLES

ESTEVES Angélique
sou.ecoles.nievroz@yahoo.fr

TEN'DANCE

OURS Evelyne
evelyne1956@msn.com

ADMINISTRATIONS

Mairie de Niévroz

34 Rue Benoît Bressat
01120 Niévroz
04 78 06 12 50
mairie@ville-nievroz.fr
www.ville-nievroz.fr

Centre des Impôts

1 Rue du Palais
01606 Trévoux Cedex
04 74 00 94 56

3CM

ZAC Cap&Co
485 Rue des Valets
01120 Montluel
04 78 06 39 37
infos@3cm.fr
www.3cm.fr

Conseil Départemental

Hôtel du Département
45 Avenue Alsace Lorraine
BP 114
01003 Bourg en Bresse Cedex
04 74 32 32 32
www.ain.fr

Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes

1 Esplanade F. Mitterrand
69269 Lyon Cedex 02
04 26 73 40 00
www.auvergnerhonealpes.fr

Maison France service

ZAC Cap&co
485 Rue des Valets
01120 Montluel
04 78 06 70 40
franceservicescotiere@3cm.fr

Trésor Public

85 Avenue Cormorèche
01120 Montluel
04 72 25 99 25

Préfecture de l'Ain

45 Avenue Alsace Lorraine
01012 Bourg en Bresse
04 74 32 30 00
www.ain.gouv.fr

AIDE À LA PERSONNE

ADAPA

389 Grande Rue
01120 Montluel
04 74 45 59 66
contact@adapa01.com

ADMR la Côtère

73 Avenue de la Gare
01120 Montluel
04 72 88 48 22
acotiere@fedo01.adm.org

Aide à Domicile

801 Rue de la Source
01442 Viriat
04 74 23 23 81
domicile.services01@gmail.com

ANIMAUX

Refuge de Brignais

Parc d'Activités des Vallières
12 Rue de l'Industrie
69530 Brignais
04 74 23 23 81

COMMERCES

Aux Fourneaux de Marie

369 Rue Benoît Bressat
01120 Niévroz
06 28 45 63 74

Épicerie du Platane

42 Place Aristide Briand
01120 Niévroz
04 78 06 12 45

ID Coiffure

221 Chemin des Pervenches
00120 Niévroz
06 36 14 07 21

Marché de Montluel

Place des Tilleuls
01120 Montluel
04 78 06 06 23
Tous les vendredis matins.

Pizza SANTA

Place Aristide Briand
01120 Niévroz
06 03 76 83 06
pizzasanta31@gmail.com

CULTE

Paroisse de Montluel

12 Avenue P. Cormorèche
01120 Montluel
04 78 06 11 60
paroisse.montluel@orange.fr
www.paroissemontluel.fr

DÉCHÈTERIE DU MOULIN

Site à la Boisse

1064 Chemin de la Plaine
01120 La Boisse
Ouverture du lundi au samedi
8h30 - 11h45 et 13h30 - 17h45.
www.3cm.fr - info@3cm.fr

EMPLOI

Mission Locale Jeunes

65 Rue du Tour
01700 Miribel
04 72 88 08 88
accueil.miribel@mljbourg.com

Pôle Emploi

Agence de Meximieux :
Rue de Verchères
01800 Meximieux
Agence de Miribel :
71 Rue du Tour
01700 Miribel
39 49
www.pole-emploi.fr

Satoemplois

www.satoemplois.com

ENFANCE

Association

Les enfants du Val Cottey
72 Le Mail
01120 Dagneux
04 78 06 45 36
centrevalecottey@gmail.com

Centre de loisirs

"Les Lômes"
295 Rue Centrale
01360 Balan
06 98 25 38 16
direction@associationleslomes.fr

Crèche de Leam

249 Chemin des Moines
01120 Niévroz
06 77 36 90 99
lacrededeam@live.fr

Conseil Départemental de l'Ain PMI (Protection Maternelle et Infantile)

Centre Départemental de la Solidarité
1820 Grande Rue
01700 Miribel
04 78 55 30 71 30 01

JOURNAUX

Le Progrès

310 Route de Genève
01360 Bèlignieux
04 72 01 43 80
www.leprogrès.fr

La Voix de l'Ain

18^{bis} Rue Lalande
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 23 80 50
www.lavoixdelain.fr

JUSTICE

Tribunal Judiciaire

32 Avenue Alsace Lorraine
01011 Bourg en Bresse cedex
04 26 37 73 00

POMPES FUNÈRES

Marbrerie Rosset

Chemin de Gillard
01120 Dagneux
04 78 06 18 04

SCOLAIRE

Collège Emile Cizain

1 Avenue d'Ostfildern
01120 Montluel
04 78 06 17 24

Groupe Scolaire Victor Duruy

Rue Henri Dunant
01120 Niévroz
04 78 06 19 26

Institution Saint Louis

(élémentaire et collège privés)
Rue du Pensionnat
01120 Dagneux
04 72 25 12 50

Lycée de la Côtière

270 Chemin du Grand Casset
01120 La Boisse
04 72 25 30 00

SANTÉ

Étiopathe

Fiona CLAUDE
49 Rue Benoit Bressat
01120 Niévroz
06 15 17 30 81
fiona.claude@hotmail.com

Hôpital Privé d'Ambérieu

En Pragnat Nord
01500 Ambérieu en Bugey
04 74 38 95 95

Hypnose

Agnès BOSCHER
49 Rue Benoit Bressat
01120 Niévroz
07 64 10 26 38
agnès.boscher.hypnose@gmail.com

Infirmières et Soins à l'infini

14 Route de Montluel
01120 Niévroz
06 01 32 29 47

Ostéopathe

Vanessa TONDONOTTI
14 Route de Montluel
01120 Niévroz
06 25 33 72 92

Parent'Aise BB

(accompagnement prénatale)
PISTILLO Brigitte
49 Rue Benoit Bressat
01120 Niévroz
06 37 80 40 25
pistillo.brigitte@gmail.com

Psychologue

Manon GUEPPE
49 Rue Benoit Bressat
01120 Niévroz
06 20 23 40 16
manon.gueppe@yahoo.fr

CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



• Par INTERNET
www.caf.fr

• Sur l'APPLI MOBILE
Caf - Mon Compte

• Sur TWITTER
@cafaain

• Par TELEPHONE
0 810 25 01 10
(0,06 €/min. + prix d'un appel)

• Déclarer en ligne un changement de situation.

• Effectuer une demande de prestation.

• Faire une simulation des droits.

• Consulter vos droits et paiements.

• Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.

• Répondre rapidement à une demande d'informations de votre Caf.

• Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.

• Disponible gratuitement sur l'Apple Store et Google Play

- Consulter vos paiements.
- Télécharger des relevés et des attestations.
- Gérer vos informations personnelles et les modifier en cas de changement.

• L'actualité et les conseils pratiques de votre CAF

• 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

- Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.

• du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30

- Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre mot de passe.

Pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, munissez-vous de votre numéro allocataire et de votre mot de passe personnalisé.

SOCIAL

CCAS

34 Rue Benoit Bressat
01120 Niévroz
04 78 06 12 50
mairie@ville-nievroz.fr

Centre d'Information Féminin et Familial

100 Place Louis Blériot
01000 Bourg en Bresse
04 74 22 39 64
www.cidff01.fr

CPAM

1 Place de la Grenouillère
01015 Bourg en Bresse
36 46
Antenne locale :
46 Route de Genève
01700 St Maurice de Beynost

SOCIAL

Maison des Personnes Handicapées
13 Avenue de la Victoire
01000 Bourg en Bresse
30 01

Centre Départemental de Solidarité
1820 Grande Rue
01700 Miribel
04 78 55 30 71

TOURISME

Office de Tourisme Le Costellan
Place de la Gare
01120 Montluel
04 72 25 78 54
tourisme@3cm.fr
www.tourisme.3cm.fr

TRANSPORTS

Aéroport St-Exupéry
BP 113
69125 Colombier-Saugnieu
0 826 80 08 26

Taxi Ambulances de la Côtière
Eric DUVAL
06 75 10 28 23
ambulancesdelacotiere@gmail.com

Gare SNCF
Place de la Gare
01120 Montluel
36 35

Rivaton Jérôme Taxi
07 81 81 70 95
jerome.rivaton@gmail.com

TAD de la 3CM
04 78 98 56 26
3cm@philibert.fr

TRANSPORT SCOLAIRE

Transport de l'Ain
1 Rue François Arago
01000 Bourg en Bresse
04 74 22 01 77
www.transportsdelain.fr
accueil-siege@rdtain.fr

Simplifiez-vous la vie avec T-olibr

- 1 SEUL TITRE DE TRANSPORT
- 1 SEULE CARTE
- POUR UTILISER : TER, TGV, SNCF
- 5 RÉSEAUX : TER, TGV, STAS, LVA, RUBAN, CARO RÉGION AIN, COURMAYEUR, SOUTIENS TRANSPORT SCOLAIRE

LYON • SAINT-ETIENNE • VIENNE • BOURGOIN-JALLIEU • MIRIBEL • MONTLUEL

<p>15 SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.</p>	<p>17 POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.</p>	<p>18 SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.</p>	<p>112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoins d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.</p>	<p>114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Si vous êtes victime ou témoins d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS.</p>
--	--	---	--	--

ABUSER DE NUMÉROS D'URGENCE NUIT GRAVEMENT À CEUX QUI EN ONT BESOIN.

SOS Amitié : 09 72 39 40 50 / 31 14	Lutte contre le harcèlement scolaire : 30 20
Enfance Maltraitée : 119	Enedis (Electricité) : 09 726 750
Violences aux femmes : 39 19	GRDF (Gaz) : 0 800 47 33 33
Centre antipoison : 04 72 11 69 11	Suez (Eau) : 09 77 401 130
Lutte contre le cyberharcèlement : 30 18	Urgences vétérinaires : 31 15

Risques industriels majeurs

Les bons réflexes en cas d'accident

En savoir +
FR-Alert
Ecoutez la sirène

En cas d'alerte, par FR-Alert* ou par la sirène...**

OUI

ABRITEZ-VOUS DANS LE BÂTIMENT LE PLUS PROCHE.

Fermez portes, fenêtres et volets.

OUI

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES.

Écoutez la radio ou consultez les réseaux sociaux de votre préfecture.

NON

N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE.

Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques.

NON

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER

Vous laissez ainsi les réseaux disponibles pour les secours.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site lesbonsreflexes.com

*Par FR-Alert : en cas d'accident, vous recevez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.
**Par la sirène : de nombreux sites sont équipés d'une sirène. Le son qu'elle émet en cas d'accident industriel majeur est caractérisé par une durée et des modulations spécifiques.

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNALE SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

**NOTRE COMMUNE EST EXPOSÉE À DES RISQUES MAJEURS,
ENSEMBLE APPRENONS À LES CONNAÎTRE ET À LES GÉRER...**

Détermination des risques et consignes de sécurité selon D.D.R.M. (Dossier Départemental des Risques Majeurs)

- La commune de Niévroz est confrontée au risque d'inondation pouvant provenir d'une montée des eaux du Rhône et du Cotty en cas de fortes précipitations.
- Riveraine du Rhône, la commune est également concernée par le risque de rupture du barrage de Vouglans situé sur l'Ain, affluent du Rhône (peu probable !).
- Enfin, le risque de transport de matières dangereuses (TDM) est dû au passage de canalisations de gaz souterraines exploitées par gaz de France.

Ces risques ont conduit la commune à élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) conjointement avec la Préfecture de l'Ain, le S.D.I.S., la Gendarmerie, le Comité Sécurité de la commune.

Ce Plan Communal de Sauvegarde a pour objet de définir : l'évaluation des risques, la gestion des situations de crise, les moyens d'alerte et la conduite à tenir, les moyens nécessaires à l'organisation des secours, l'organisation et la documentation pour l'information des populations...

**Plan Communal de Sauvegarde - le DICRIM complet est disponible
sur le site web de la commune : www.ville-nievroz.fr (rubrique Risques Majeurs)**



CONSIGNES DE SÉCURITÉ

En cas d'inondation suite à de fortes précipitations :

- coupez le courant électrique,
- surélevez tout ce qui peut se détériorer au contact de l'eau (documents, meubles...),
- si la situation l'exige, fermez également le gaz et montez sur les hauteurs (balcons, toits...) afin que les secours puissent vous repérer,
- **en cas d'évacuation** : fermez toutes les ouvertures de votre habitation, prenez avec vous vos objets de valeur et vos papiers.



En cas d'inondation suite à une rupture de barrage :

- dès l'alerte, évacuez l'habitation en respectant strictement les consignes de sécurité données par la mairie, les services de secours ou la gendarmerie,
- **important** : signalez votre départ afin d'éviter toutes recherches intempestives qui pourraient mobiliser inutilement les services de secours.



En cas de rupture d'une canalisation de gaz :

- dès l'alerte ou l'apparition de l'odeur de gaz, évitez tout contact électrique,
- éteignez tous les foyers existants (cigarette, cheminée, barbecue...),
- évacuez au plus vite dans le sens contraire du vent sur une distance de 500 mètres au minimum (conformez vous aux prescriptions des services de secours),
- avant de regagner le secteur, attendez les directives des services de secours.

IMPORTANT : Si vous n'êtes pas sur place, n'allez pas chercher vos enfants à l'école ou à une autre activité. Informez vous en mairie afin de connaître le lieu où ils ont été transférés !